ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VITRY SUR SEINE

Par arrêté en date du 12 juillet 2019, monsieur le Président de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Vitry-sur-Seine arrêté par délibération du Conseil territorial Grand-Orly Seine Bièvre en date du 28 mai 2019.

L'enquête publique se déroulera du lundi 16 septembre au vendredi 18 octobre 2019 inclus, à l'Hôtel de ville de Vitry sur Seine, sis 2 avenue Youri Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine.

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme soumise à cette enquête concerne tout le territoire communal vitriot et toutes les pièces du PLU de Vitry-sur-Seine et comporte une évaluation environnementale. Les informations environnementales se rapportant au projet, et notamment l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, figurent dans le dossier d'enquête publique.

Monsieur Yves LE PAUTREMAT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de la vice-présidente du Tribunal Administratif de Melun en date du 19 juin 2019. Le commissaire-enquêteur recevra le public à l'Hôtel de ville (zone jaune,-1, salle 4) les jours suivants :

- *Le mercredi 18 septembre 2019 de 13h30 à 17h30*
- *Le lundi 30 septembre 2019 de 13h30 à 17h30*
- *Le samedi 12 octobre 2019 de 9h à 12h*
- *Le vendredi 18 octobre 2019 de 13h30 à 17h30*

Les pièces du dossier de révision du PLU et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de ville de Vitry sur Seine, à la direction aménagement foncier urbanisme (zone verte -1 de l'Hôtel de ville), pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et horaires suivants :

- *du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30*
- *les samedi 21 septembre, 28 septembre, 5 octobre et 12 octobre 2019 : de 9h à 12h*

Le public pourra prendre connaissance du dossier, au format papier et sur un poste informatique, et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à l'Hôtel de ville de Vitry sur Seine, enquête publique relative à la révision du PLU, 2 avenue Youri Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine, ou par courriel (revisionduplu@mairie-vitry94.fr)

Un registre dématérialisé et le dossier d'enquête publique sont également mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet https://www.registre-dematerialise.fr/1443. Le dossier d'enquête publique sera en outre consultable, durant toute la durée de l'enquête, sur le site Internet de la commune de Vitry sur Seine à l'adresse http://www.vitry94.fr/
Le public pourra consulter ledit registre et y consigner ses observations, propositions et contre-propositions. Les observations adressées au courriel revisionduplu@mairie-vitry94.fr sont rendues publiques dans le registre dématérialisé.

À l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Président de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre le dossier d'enquête, le registre et les pièces annexées, accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées. Il transmettra une copie du rapport et des conclusions motivées à la Présidente du Tribunal Administratif de Melun. Le rapport relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations, propositions et contre-propositions recueillies. Les conclusions motivées seront consignées dans un document séparé précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet.

Dès leur réception, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de ville de Vitry sur Seine, et seront publiés sur le site internet de la ville et sur https//www.registre-dematerialise.fr/1443 pendant un délai d'un an.

Au terme de l'enquête, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête et des avis des personnes publiques associées, sera soumis pour avis au Conseil Municipal de Vitry-sur-Seine, puis, pour approbation par délibération, au Conseil territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

NE PAS RECOUVRIR AVANT LE 19 OCTOBRE 2019